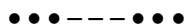




Comité Régional des Pêches maritimes
et des Élevages Marins des Pays de la Loire

Filière pêche en détresse – quel avenir ?



Opération 'Filière morte' du 30 mars au 1^{er} avril

Communiqué de presse, le 27 mars 2023,

De mémoire de marin, jamais la filière pêche ne s'était mobilisée de la sorte : à l'initiative du monde maritime, la filière pêche française lance une opération filière morte sur trois jours entre le 30 mars et le 1^{er} avril. Producteurs, Halles à marées, mareyeurs, poissonniers, conserveurs, distributeurs, coopératives, chantiers navals, mécaniciens et transporteurs s'associent pour mettre leur activité à l'arrêt durant trois jours. Après une succession de décisions non concertées et déséquilibrées, prises au niveau français et européen, tous ces corps de métiers se posent la même question : a-t-on un avenir ?

La filière pêche ligérienne, comme d'autres régions maritimes, est à bout de souffle. Pour alerter le grand public sur cette situation dramatique qui pourrait conduire à sa disparition, elle organise trois jours 'Filière morte' sur le territoire. Trois jours pour signifier un désespoir, trois jours pour prendre la mesure de l'impact socio-économique de certaines décisions, trois jours pour exprimer un ras-le-bol, trois jours sans poissons issus de la pêche locale sur les étals.

Les professionnels ne souhaitent en aucun cas être biberonnés aux subventions comme certains veulent le laisser entendre. Ils n'ont qu'un seul objectif : vivre de leur travail et participer à la souveraineté alimentaire de la France et de l'Europe. La filière pêche est organisée. Elle est capable, dès lors qu'un cap lui est fixé, de construire son avenir en respectant des objectifs.

« Notre filière n'a jamais été aussi proche de la disparition. Les injonctions et objectifs inatteignables s'enchaînent pour justifier de nouvelles restrictions et interdictions. Pourtant, l'implication des pêcheurs et de l'ensemble de la filière a permis de renverser la tendance en 25 ans. La ressource ne s'est jamais aussi bien portée dans le golfe de Gascogne. Ce n'est pas nous qui le disons, demandez à l'IFREMER. Je suis las de voir les efforts de centaines d'entreprises et de milliers de travailleurs balayés d'un revers de la main. On nous accuse de tous les maux, c'est un véritable acharnement. Cette fin de semaine, pour la première fois en 30 ans, il n'y aura pas de poisson débarqué et vendu dans les Pays de la Loire. » José Jouneau, Président du COREPEM